

Document d'alerte – Plante interdite d'introduction

Herbe à la ouate

Asclepias syriaca L., 1753

Apocynacées ● Herbacée ● Vivace
Originaire d'Amérique du nord



Description générale

Plante vivace à rhizomes, atteignant 1 à 2 m de hauteur. Les tiges sont herbacées, dressées et robustes. Les feuilles sont opposées, courtement pétiolées, oblongues, à nervures latérales nombreuses et parallèles, glauques, à face inférieure blanchâtre-tomenteuse. Fleurs roses, odorantes, à corolle à 5 lobes (pubescents sur la face inférieure) réunies en ombelles fournies et pédonculées au sommet des tiges (floraison : juin à septembre). Fruits épineux, pubescent et blanchâtres. Aucune confusion possible.



Situation écologique

Plante des milieux secs plutôt sur sol basophile. Elle s'installe notamment dans les vallées alluviales sur les milieux secs : grèves de graviers, friches, bords de champs, sur sables... Multiplication végétative à partir des rhizomes et sexuée par graines.

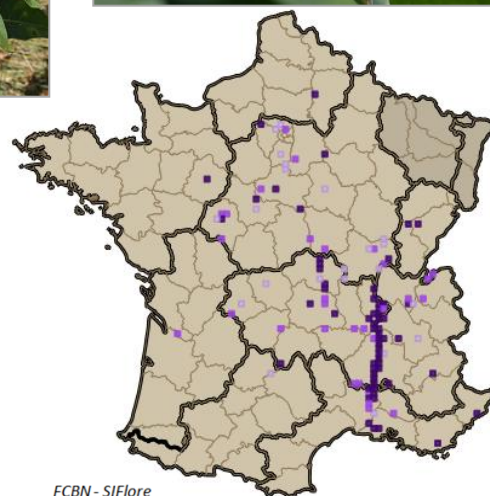
Répartition connue

Plante introduite pour l'apiculture et l'horticulture en Europe au 18^{ème} siècle. Aujourd'hui naturalisée, elle est surtout présente en vallée du Rhône, ailleurs plus rare dispersée (Massif central, Centre, région méditerranéenne...).

Moyens de lutte et de contrôle

Outils de lutte mal connus. Des expérimentations en milieu naturel avec un suivi sur quelques années seraient nécessaires. Avant toute action de lutte, contacter le Conservatoire botanique pour signaler la station, confirmer l'identification et obtenir un appui technique.

Source : Document d'alerte Eppo (2018), remanié CBNPMP (2019)



Transmettez vos observations !

Participez au réseau de surveillance du plan d'actions sur les plantes exotiques envahissantes de Midi-Pyrénées en transmettant vos observations au Conservatoire botanique national :

<http://pee.cbnpmp.fr>